

Démarche Développement Durable (depuis 2008)

Le groupe Les Vignerons de Tutiac est engagé dans une démarche globale et collective de Développement Durable, baptisée 3D pour "Destination Développement Durable". Cette démarche transversale d'amélioration continue, concerne l'ensemble des domaines de l'entreprise et prend en compte tous ses aspects : des 7 questions centrales de la responsabilité sociale des entreprises suivant la reconnaissance ISO 26 000, gouvernance, économie, marché et clients, social, environnement, santé et sécurité au travail, sociétal, qualité système, produits et achat responsable.

Sécurité (depuis 2006)

Un document unique, permet de recenser et analyser les risques présents au sein de notre structure. Ainsi nous sommes capables de prévenir ces risques grâce à des mesures préventives (formation du personnel, Equipement de Protection Individuel etc...), de surveillance (calibration détecteur CO2 etc...).

► A la vigne

Haute valeur environnementale (plus de 88% des surfaces agricoles du groupe depuis 2021)

Niveau le plus élevé d'un dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles porté par le ministère de l'Agriculture. C'est une démarche volontaire mise en œuvre par les viticulteurs ou les agriculteurs qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement. Elle s'appuie sur des indicateurs et une exigence de résultats qui portent sur l'intégralité de l'exploitation. Elle est fondée sur quatre thématiques clé : la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs, ...); la stratégie phytosanitaire; la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau. Cette certification permet de réduire au minimum la pression des pratiques agricoles sur l'environnement (air, climat, eau, sol, biodiversité, paysages)



Agri Confiance - Environnement (NF V01 007) Coopérative Les Vignerons de Tutiac : 100% des Viticulteurs

Norme française spécifique à la coopération agricole, qui par le biais d'un cahier des charges de production, garantit la traçabilité et la qualité des raisins tout en limitant l'impact sur l'environnement. Ainsi des actions sont menées sur la préservation de l'eau et des sols, les économies d'énergies, la biodiversité et l'intégration paysagère.



Agrément

L'agrément de l'activité distribution des produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels, obtenu en 2013, nous permet d'administrer des conseils et de commercialiser ces produits. Il régit également l'organisation générale de notre structure telle que des formations du personnel, par exemple.



Agriculture Biologique et Conversion (C2, C3) suivant le règlement Européen et NOP (USA) Coopérative Les Vignerons de Tutiac – SAS Vignerons de Tutiac – Cellier Vinicole du Blayais – Union de producteurs de Lugon.

Certifiés en production BIO et en conversion, 603 hectares sont vinifiés dans le respect du mode de production UE et NOP.

Un technicien viticole Tutiac est spécialement dédié au suivi particulier de ces vignobles.



► Terra Vitis : 19 exploitations en 2021

Démarche qui s'appuie sur les trois piliers du développement durable : l'environnement, le social et l'économie. Cette certification garantit notamment les bonnes pratiques agricoles des exploitations viticoles qui la portent ainsi que la traçabilité des activités et du produit de la vigne au verre.

www.terravitis.com



► Zéro Résidu de pesticides : Un engagement de résultat (669ha engagés ZRP en 2021)

Le Programme "Zéro Résidu de Pesticides" garantit aux consommateurs l'absence de résidu de Substances Actives dans les limites de quantification.

Pour assurer ces résultats, le collectif Nouveaux Champs impose une stratégie technique durable sur les exploitations engagées ainsi qu'un suivi analytique de tous les vins portant le label.

► Dans nos chais

ISO 22000 Réception, vinification, élevage en cuve ou en fûts et expédition de vins tranquilles en vrac, vers nos clients ou vers notre centre d'embouteillage.

Norme internationale qui garantit la sécurité alimentaire des consommateurs. Exemple de bonnes pratiques : protocole d'hygiène, contrôle régulier des contaminants.

- > 2010 site de Marcillac (Coopérative, siège)
- > 2019 site de Civrac de Blaye, Coopérative et Cellier Vinicole du Blayais.
- > 2020 site de Lugon
- > 2021 site de Générac et Périssac

Le site de Cérons est intégré dans la démarche sans reconnaissance à date.



► A la mise en bouteille

IFS-BRC Réception du vin brut ou pré mise, préparation, conditionnement, stockage et expéditions de vins en Appellation d'Origine Protégée en bouteilles ou en bag in box.

Normes internationales définies par la grande distribution pour garantir un produit sain jusqu'à sa mise à disposition au consommateur.

Exemples de bonnes pratiques : port de tenues de travail adaptées obligatoire, protocole d'hygiène, contrôles à chaque étape de la mise en bouteille, du stockage et de l'expédition.



► Dans nos chais et à l'embouteillage

Vegan (depuis 2018)

Certifiés par EXPERTISE VEGAN EUROPE, plusieurs produits sont aujourd'hui vinifiés et embouteillés. La fabrication d'un produit explicitement végétal impose l'exclusion de toute forme d'exploitation des animaux depuis sa formulation jusqu'à l'emballage, depuis la mise en cuve des raisins jusqu'à son emballage.

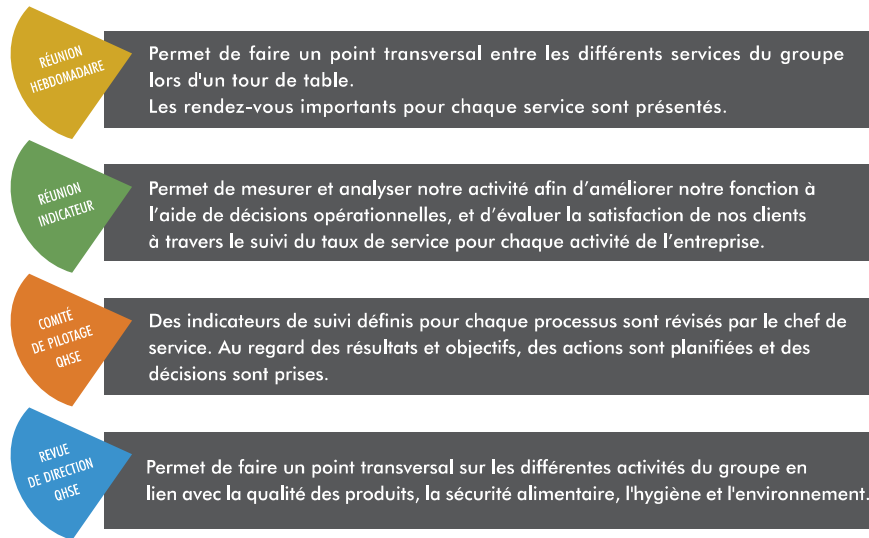


L'ensemble des cahiers des charges, certificats et autres documents relatifs à ces certifications sont disponibles auprès du service qualité Tutiac.



TUTIAC
TOUT BORDEAUX !

Les outils disponibles au sein du système QHSE



TUTIAC
TOUT BORDEAUX !

CERTIFICATIONS DU GROUPE TUTIAC

Toutes les certifications qualité du groupe citées ci-dessous sont basées sur une approche suivant la norme ISO 9001. Le principe étant de garantir la satisfaction de nos clients par la mise en place de procédures et de contrôles internes. Des indicateurs mensuels mesurent cette satisfaction et des actions concrètes sont mises en place pour améliorer nos produits et services.